



À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Caen, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À

CAEN



CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org





L'ARRIVÉE À CAEN /

- ◆ Un guichet unique d'accueil pour les étudiants étrangers inscrits à l'Université de Caen Normandie (UNICAEN)

Le Carré international d'UNICAEN est chargé de mettre en œuvre l'accueil de ses étudiants et chercheurs internationaux.

Le Carré international a créé un guichet unique d'information qui met à votre disposition :

- un accompagnement dans les démarches administratives (inscriptions, titres de séjours, prestations sociales, comptes bancaires) ;
- une aide à l'hébergement ;
- une préparation aux études universitaires en langue française ;
- une approche culturelle (excursions et visites, parrainages, soirées thématiques).

Adresse :

Maison des langues et de l'international, Campus 1, Bâtiment i (MLi), Université de Caen Normandie, esplanade de la Paix, 14000 Caen.

Accueil : du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h.

Contact : 02 31 56 61 75 ou intl.b3i@unicaen.fr

Site : <http://international.unicaen.fr/> > unicaen et l'international > Le Carré international

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Caen !

Grâce à l'association Erasmus & Internationals in Caen, dédiée à l'accompagnement des étudiants étrangers, réussissez votre intégration :

<http://eicaen.fr/>

◆ L'accueil dans les autres établissements

Selon les établissements, deux services peuvent vous renseigner :

- le Service des Relations internationales (bureau d'accueil et d'orientation)
- le Service de la Scolarité (bureau des inscriptions et des démarches administratives).

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



LE LOGEMENT À CAEN /

À Caen, il existe de nombreuses solutions pour trouver un logement : le parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, les résidences étudiantes et résidences privées, le logement chez l'habitant.

l'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant votre départ.

- **Le Carré international** propose une aide dans la recherche de logement aux étudiants internationaux inscrits à l'Université de Caen Normandie. Son Pôle Publics Internationaux (SPI) vous aide et vous accompagne tout au long de votre séjour. Contactez l'équipe : intl.b3i@unicaen.fr

- **Le CRIJ de Normandie** (Centre Régional d'Information Jeunesse) donne également des conseils pour se loger.

Adresse : CRIJ, 16 rue Neuve Saint-Jean, 14000 Caen.

Contact : 02 31 27 80 80 ou caen@crijnormandie.fr

Site : <http://www.crijnormandie.fr/>

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

- **L'Auberge de jeunesse de Caen**, située près du centre-ville.

Adresse : 68 rue Eustache Restout, 14000 Caen.

Contact : 02 31 52 19 96.

Site : <https://www.hifrance.org/>

- **Autres types de résidences hôtelières :** consultez le site de l'Office de Tourisme de Caen qui répertorie tous les modes d'hébergement : <https://www.caenlamer-tourisme.fr> > menu > séjourner&dormir > tous les hébergements

◆ Se loger pour une longue période

- **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) **de Caen Normandie.**

Adresse : 23 avenue de Bruxelles, 14000 Caen.

Accueil général : du lundi au vendredi, de 9h à 12h15 et de 13h15 à 16h.

Contact : 02 31 56 63 00 (standard).

Service bourses et logement

- Permanences téléphoniques : de 9h à 17h
ou 02 30 08 02 14.

- Accueil : du lundi au jeudi, de 13h15 à 16h.

Site : <http://www.crous-caen.fr> > Logement

C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias, food-trucks...).

• Les plateformes de logements privés

Quelques établissements de Caen adhèrent à Studapart, une plateforme spécialisée dans le logement privé pour étudiants :
<https://www.studapart.com/> > Rechercher par ville > Découvrez toutes nos villes > Caen

D'autres résidences étudiantes, gérées par des organismes privés, sont aussi présentes à Caen. Consultez par exemple les sites :

- <https://www.adele.org/>
- <https://www.immojeune.com/>
- <https://www.location-etudiant.fr/>
- <https://housinganywhere.com/fr/>

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

♦ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

♦ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou www.caf.fr

♦ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Caen, contactez le **Relais Handicap Santé** :

<http://vie-etudiante.unicaen.fr/> > Vie étudiante & Culture > Santé- Handicap > Handicap



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

♦ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- **Se connecter sur** : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- **Plus d'informations et cas particuliers sur** : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

♦ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LES DÉPLACEMENTS À CAEN



Avant votre arrivée, consultez la fiche de l'Université de Caen qui vous guide selon votre provenance :

<http://international.unicaen.fr> > étudier à Caen > comment arriver à Caen



À Caen, la carte **Twisto Atoumod** est un titre unique de transport, utilisable pour tous vos déplacements : <https://www.twisto.fr/> > Titres et abonnements > Nouvelle billettique > La carte Twisto Atoumod



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun du réseau Twisto, le service qui gère les déplacements à Caen : <https://www.twisto.fr/>



Pour des trajets dans la région, **prenez les trains régionaux en Normandie** :

<https://www.ter.sncf.com/normandie>
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple le site collaboratif : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, louez un vélo (traditionnel ou électrique) grâce à Twisto Vélo : <https://www.twisto.fr/> > Réseau Twisto > Nos mobilités > Twisto vélo

LE TITRE DE SÉJOUR

◆ Se renseigner

• Pour les étudiants inscrits à UNICAEN

uniquement :

- sur rendez-vous au Pôle Publics Internationaux (SPI) du Carré international.

Adresse : SPI, Campus 1, Bâtiment i (MLi), Université de Caen Normandie, esplanade de la Paix, 14000 Caen.

Accueil : du lundi au vendredi, sur rendez-vous de 9h à 12h.

Un accueil libre (demande de renseignements) est également possible de 13h30 à 16h.

Contact : intl.b3i@unicaen.fr

Pour en savoir plus et fixer un rendez-vous :

<http://international.unicaen.fr/> > Etudier à Caen > Accueil et intégration

• Pour tous les autres étudiants :

- à la Préfecture du Calvados.

Adresse : Services généraux, rue Daniel Huet, 14000 Caen.

L'accueil du Service étrangers (Bureau du séjour et des naturalisations) est situé rue Choron.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h40 et de 14h à 16h15.

Contact : 02 31 30 64 00.

Site : <http://www.calvados.gouv.fr/>

• Pour en savoir plus sur les droits et obligations :

www.service-public.fr > Etranger > Titre de séjour et document de circulation

OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup **plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire**, en ligne ou dans une des 110 agences bancaires qui sont implantées à Caen.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est **quasiment gratuit**, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site

<https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales qui peuvent vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à l'Université de Caen Normandie qui dispose d'un Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

Adresse : SUMPPS, Campus 1,

47 avenue de Bruxelles, 14000 Caen.

Contact : 02 31 56 52 30 ou sumpps@unicaen.fr

Site : <http://www.unicaen.fr/> > Université >

Organisation > Services > Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé

À SAVOIR

• **Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>**

• **Si vous êtes de nationalité algérienne : votre demande de titre de séjour s'effectue, selon le lieu d'accueil, à la Préfecture ou auprès du service des Relations internationales de votre établissement.**

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre.



ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

Pour en savoir plus :

www.smeno.com

www.assistance-etudiants.com

www.assurances-etudiants.com

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

2 adresses :

• **Job et stages** : le CRIJ de Normandie (Centre Régional d'Information Jeunesse) propose quelques pistes et met en ligne des petites annonces : <http://www.crijnormandie.fr/>

• **Jobs étudiants** : trouvez un job étudiant compatible avec vos études sur le site Jobaviz du CROUS : <http://www.jobaviz.fr/>



LES SORTIES À CAEN /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement d'accueil, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'**UNICAEN**, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose un large choix d'activités : <http://vie-etudiante.unicaen.fr/> > Vie étudiante & culture > Sport > Activités proposées

À **Caen**, vous pouvez aussi trouver une activité (y compris nautique) parmi les nombreux équipements sportifs gérés par la Ville, en consultant le site : <http://caen.fr/> > Bouger, découvrir > Sport

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

À l'**Université de Caen**, en collaboration avec le CROUS, la **Maison des Étudiants** dispose d'un Pôle associatif, lieu dédié aux associations étudiantes. Adresse et contact : Maison de l'étudiant, Université de Caen, Campus 1, 02 31 56 60 96.

Site : <http://www.crous-normandie.fr/> > Culture > Nos lieux culturels > La Maison de l'Étudiant - Caen

À **Caen**, il existe une association, *Bienvenue à Caen*, qui met en relation des étudiants internationaux avec des familles d'accueil bénévoles.

Contact : 02 31 30 44 43 ou bienvenueacaen@gmail.com



SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Caen propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps : <http://caen.fr/> > Bouger, découvrir > Culture

Pour se distraire ou se cultiver, à Caen, il y a :

- 3 cinémas multiplexes (tarifs étudiants, carte de fidélité) et 2 cinémas d'Art et d'Essai (dont l'un assure des projections sur le campus 1 d'UNICAEN).
- 4 grands musées, dont le Mémorial de Caen, musée incontournable. (tarifs étudiants) :

<https://www.memorial-caen.fr/>

- 10 salles de spectacle, dont le Théâtre de Caen, reconstruit après la seconde guerre mondiale.

- une vingtaine de librairies : Caen est la ville des libraires !

- un réseau important de bibliothèques et médiathèques, réparties sur tout le territoire :

<http://bibliotheques.caenlamer.fr/>

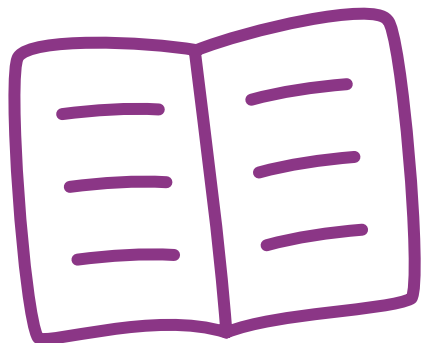
À Caen, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **les deux grands quotidiens régionaux, La Manche Libre et Ouest-France**, disponibles en kiosque ou sur internet :

- <https://www.lamanchelibre.fr/> > Communes > Caen

- <https://www.ouest-france.fr/> > Communes > Caen

Vous pouvez aussi voir l'agenda de l'Office de Tourisme de Caen :

<https://www.caenlamer-tourisme.fr/> > Evènements



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

- Le Mémorial de Caen pour la paix et l'histoire, proche des plages du débarquement, un grand espace dédié à la bataille de Normandie et à la seconde guerre mondiale (tarif étudiant).

- Le château de Caen, l'une des plus vastes enceintes médiévales d'Europe.

- Le musée de Normandie, un panorama de la vie des populations sur le territoire normand (tarif étudiant).

- Le musée des Beaux-Arts, situé dans l'enceinte du château de Caen, l'un des plus importants de France (tarif étudiant).

- Les tombeaux royaux de l'Abbaye aux Hommes et de l'Abbaye aux Dames.

- Le quartier du Vaugueux, vieux quartier de Caen avec ses maisons à colombage.

- La colline aux oiseaux, un espace vert de 17 hectares situé au nord de la ville.

Pour en savoir (et en voir) plus :

<https://www.caenlamer-tourisme.fr/>





LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

MARS

• **Le Carnaval étudiant de Caen**, 30 000 participants au plus grand carnaval étudiant d'Europe.

AVRIL

• Festival Des Planches et des Vaches, rencontres et performances autour de la Bande Dessinée.

MAI

• La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.

JUIN

• Forum Mondial Normandie pour la Paix, organisé chaque année par la Région Normandie en parallèle des festivités de commémoration du débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie (nombreuses activités et manifestations festives gratuites) : <https://www.normandie.fr/> > Les grands projets > Normandie pour la paix > Forum mondial Normandie pour la Paix.

• Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

• Les Courants de la Liberté, événement sportif qui rassemble des milliers de coureurs.

JUILLET-AOÛT

• Le Festival Beaugregard, festival de musiques actuelles.

• Les Sables Animés, animations gratuites sur les plages autour de Caen pour découvrir activités nautiques et sports de plage.

SEPTEMBRE

• Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE

• **La Nuit des étudiants du Monde**, un événement incontournable de la rentrée universitaire pour les étudiants internationaux.

• **La Fête de la science**, dans les laboratoires des universités.

• Le Nördik Impakt, festival de musiques électroniques.



ÉCHANGER & PARTAGER



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

CAEN,
CHEF-LIEU DU
DÉPARTEMENT DU
CALVADOS, l'un des
5 départements de la
Région Normandie

CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE :

270 000 habitants

VILLE DE CAEN :

100 000 habitants, dont la
moitié ont moins de 30 ans

**RÉGION
NORMANDIE,**

10^e RÉGION
D'ACCUEIL des
étudiants étrangers
en France
(10 000 étudiants
internationaux)

Université de Caen Normandie :



29 000
étudiants sur 5 campus
universitaires

2 500 étudiants
internationaux de 120 nationalités,
43 Unités de recherche, 7 Écoles
doctorales



**CAEN, CLASSÉE 17^e (SUR 44) DES VILLES FRANÇAISES OÙ IL FAIT
BON VIVRE ET ÉTUDIER** (palmarès du magazine L'Étudiant), **AVEC DEUX BONS
SCORES POUR LA QUALITÉ DE SES FORMATIONS ET SA VIE ÉTUDIANTE**

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org